



## ETAT RECAPITULATIF POUR LE COMPTE DES ETABLISSEMENTS SECONDAIRES SUR LES OPERATIONS EFFECTUEES

(Articles 36 - 82 -101 bis du CGI)

DECLARATION N° .... /20....

CACHET DU SERVICE

DATE DE RECEPTION

PERIODE

Mois

Trim.

Année

SERVICE D'ASSIETTE

DES IMPOTS : .....

### 01 – IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL <sup>(1) (2) (3)</sup>

Raison sociale : ..... Sigle : .....

N° C/C  Objet ou activité : .....

Adresse : Commune : ..... BP : ..... Tél : .....

Quartier : ..... Rue ..... N° du lot ..... Ilot : .....

Références cadastrales : Section : ..... Parcelle : .....

### 02 – IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT SECONDAIRE <sup>(\*)</sup>

Raison sociale : ..... Sigle : .....

N° C/C  Objet ou activité : .....

Adresse : Commune : ..... BP : ..... Tél : .....

Quartier : ..... Rue ..... N° du lot ..... Ilot : .....

Références cadastrales : Section : ..... Parcelle : .....

Service d'assiette des Impôts de rattachement : .....

(\*) Lorsque plusieurs établissements secondaires sont créés, produire un état pour chaque établissement.





RESERVÉ A L'ADMINISTRATION

**NB :**

- 1) *Les entreprises qui exploitent des établissements secondaires, sont tenues de joindre à leurs états financiers, un état faisant ressortir pour chaque établissement secondaire, les achats et les ventes effectués et d'une façon générale, les agrégats comptables et économiques permettant de connaître le niveau d'activité et de rentabilité de chaque établissement secondaire.*
- 2) *Tout défaut de production de cet état est passible d'une amende de 1 000 000 de francs.*
- 3) *Joindre audit état les éléments suivants :*
  - *le montant des achats effectués par l'établissement principal ;*
  - *le détail de la répartition des achats ayant servi à approvisionner les différents établissements secondaires, y compris l'ensemble des frais accessoires rattachés aux achats destinés auxdits établissements ;*
  - *le niveau des ventes réalisés et le détail desdites ventes pour chaque établissement secondaire, ainsi que les marges dégagées ;*
  - *le détail des opérations de transfert de bien réalisées avec les différents établissements secondaires, par établissement principal ;*
  - *les éléments comptables et économiques qui donnent une image fidèle de l'activité des établissements secondaires ;*
  - *le total des produits ;*
  - *le total des charges ;*
  - *le total du bilan ;*
  - *la trésorerie nette à la clôture de l'exercice.*